



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 mai 2004

**Cession à la Société SECO de l'immeuble sis 18 rue Sainte-Claire
Deville**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004

DELIBERATION D20040146

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Cession à la Société SECO de l'immeuble sis 18 rue Sainte-Claire
Deville**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort est propriétaire d'un terrain clos d'une superficie de 33 a 40 ca situé 18 rue Sainte Claire Deville, cadastré section EH n° 110 sur lequel elle a fait construire, pour la Société SECO, un bâtiment industriel d'une superficie hors œuvre nette de 321 m² composé d'un atelier de 262 m², de bureaux de 45 m² et sanitaires-dégagements de 14 m².

Il a été convenu, par un acte notarié du 15 mars 1990 et un avenant en date du 03 septembre 1998, que la mise à disposition de ce bâtiment par la Ville de Niort au profit de la Société SECO se ferait au moyen d'un crédit-bail consenti pour une durée de 15 ans à compter du 1^{er} février 1989, assorti d'une promesse unilatérale de vente moyennant le paiement d'un franc symbolique à l'issue de la quinzième année.

Aujourd'hui, la SECO souhaite lever l'option d'achat, comme le prévoit le contrat de crédit-bail, en payant dès à présent la dernière échéance soit un montant de 14 682,24 € HT.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Prendre acte de la demande de la SECO de lever l'option d'achat du bâtiment sis 18 rue Sainte Claire Deville conformément aux dispositions du contrat de crédit-bail;
- Accepter de vendre à la SECO l'immeuble désigné ci-dessus moyennant l'euro symbolique;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les documents relatifs à cette vente, tous les frais étant supportés par la SECO.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)